



## Déclaration FO n°1 au CSEC du 14 février 2025

### **Halte à la répression des élus et mandatés Force Ouvrière**

Depuis 3 ans, les tentatives d'intimidation auprès des représentants du personnel **FORCE OUVRIERE** s'est fortement accentuée et entrave leurs mandats. Ces pressions sont inacceptables et doivent cesser!

Procédures pour fautes non avérées, pour licenciement injustifié; remarques sur pose d'heures de délégation, demandes de les planifier sur un mois en amont ou refus de les rémunérer; refus de réceptionner en mains propres des courriers pour information de formation syndicale (demande de DM de les envoyer en LAR ne respectant ainsi plus le délai des 30 jours!), tout dernièrement, des menaces corporelles d'une Organisation Syndicale envers un élu **FORCE OUVRIERE** sans que la DRH n'intervienne pour recadrer l'auteur de trouble manifeste, Etc... Etc... Etc...

A cela s'ajoute certains panneaux syndicaux **FORCE OUVRIERE** détériorés (nos Compte-Rendus syndicaux ont été arrachés par la direction) ou tentatives de supprimer nos bureaux syndicaux sur certains sites!

**FORCE OUVRIERE** est la cible de la direction, cette discrimination syndicale doit être condamnée et la section syndicale **FORCE OUVRIERE** demande à la direction des explications sur ce management insidieux et pervers et prévient que toute nouvelle attaque envers un Camarade **FORCE OUVRIERE** fera l'objet de signalement!

*En visioconférence, le 14 février 2025*